

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine

L'apprentissage, où vont les financements ?

Si l'apprentissage connaît une progression importante du nombre d'apprenti.es, le CESER s'interroge sur la dynamique de long de terme et sur les conséquences négatives de la récente réforme de l'apprentissage. Or, le bilan présenté en ce mois de juin ne permet pas de lever ces inquiétudes et de répondre aux interrogations soulevées par l'Assemblée, notamment sur les difficultés d'accès à la voie par apprentissage, sur les taux d'insertion professionnelle des apprenti.es, sur les taux de rupture de formation, etc.

Le financement de l'apprentissage est aujourd'hui très dépendant des aides de l'Etat. Si un certain nombre d'effets négatifs induits par la réforme de l'apprentissage survenue en janvier 2019 sont bien identifiés par le Conseil régional, le CESER regrette l'absence de propositions pour les contrer, appelle à la vigilance et préconise par ailleurs que les Contrats régionaux de Filières (CRF) s'emparent de cette question.

Au regard des moyens financiers consacrés à l'apprentissage ces dernières années, le CESER considère que c'est l'ensemble de cette politique qui nécessite d'être interrogée et évaluée à une autre échelle et dans toutes ses dimensions. Quelques critères d'analyse sont proposés comme la concurrence de l'apprentissage avec les autres formes d'emploi sur certains secteurs et niveaux de formation, sur le taux d'embauche des apprenti.es, les taux d'insertion durable des jeunes, de ruptures, d'accidents du travail... mais aussi sur la qualité des formations dispensées, la pérennité, et efficacité des modèles économiques (public, privé)...

Enfin, on entend toujours dire que des entreprises cherchent des jeunes pour leur proposer des contrats mais que ces places ne trouvent pas preneurs ou preneuses. Et concomitamment, des jeunes cherchent des contrats d'apprentissage mais se heurtent à des difficultés pour trouver des entreprises répondant à leurs critères de choix de formation. Une des éventuelles explications peut être la multiplicité des acteurs ? Pour autant, le CESER considère que la diversité de l'offre de formations peut être un atout essentiel pour les territoires en Nouvelle-Aquitaine, permettant aux jeunes d'acquérir un premier niveau de formation et leur donnant accès à des formations supérieures. C'est bien l'accès à l'information qui est déterminante, tant pour les jeunes, les entreprises, que pour les acteurs et actrices en charge de l'accompagnement.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine : bilan 2022-2023 et résultats de l'évaluation](#) »

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr